

CONVOCATION

Objet : Convocation à la Réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Vendredi 17 Avril 2020 à 10h30 au siège de la BH BANK sis à Avenue Mohamed V - TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'activité de l'exercice 2019
2. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2019 et approbation des conventions mentionnées dans le rapport spécial
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2019
4. Affectation des Résultats 2019
5. Quitus aux Administrateurs
6. Entérinement de la cooptation d'un nouvel Administrateur Indépendant
7. Renouvellement du mandat de l'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires
8. Renouvellement des mandats d'Administrateurs
9. Fixation du montant des Jetons de présence et rémunération des Comités pour l'exercice 2019
10. Pouvoirs

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre haute considération.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société sis à Rue Zohra Faiza, Immeuble BH Assurance Centre Urbain Nord-1082- Tunis

Pour le Conseil d'Administration

La Présidente

POUVOIR

Je (nous) soussigné (Nom et Prénom ou Raison sociale).....

Profession.....

.....

Adresse.....

.....

Propriétaire deActions de la société BH LEASING, donne pouvoir à.....à l'effet de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Vendredi 17 Avril 2020 à 11h00 au siège de la BH BANK sis à Avenue Mohamed V- 1080 Tunis.

En conséquence, le mandataire pourra à mes (nos) lieux, places et qualité signer toutes feuilles de présence, accepter toutes fonctions prendre part à toutes délibérations, émettre tout avis ou vote sur les questions portées à l'ordre du jour, signer, s'il y a lieu, tout procès-verbaux, registres ou documents et généralement faire le nécessaire.

Fait à.....le.....

Signature (1)

(1)Il est indispensable de faire précéder votre signature par la manuscrite « BON POUR POUVOIR »

**PROJET DE RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE du 17/04/2020 à 10h30**

Première Résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et après avoir entendu lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2019 approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2019 approuve les conventions au sens des dispositions des articles 62 de la loi n°2016-48 et 200 et suivant et 475du Code des sociétés commerciales telles que présentées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Troisième Résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle décide d'affecter la perte constatée de l'exercice 2019 comme suit :

En Dinars Tunisiens	
Désignation	Montant
Résultat de l'exercice (perte)	-8 453 426,591
Résultat reporté 2018	-2 882 373,079
Report à nouveau	-11 335 799,670

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration au titre de leur gestion afférente à l'exercice 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris acte de la démission de Monsieur HABIB GUEDRI en qu'Administrateur Indépendant et sa nomination en qualité de Directeur Général ratifie la cooptation de Monsieur JABEUR CHEBBI, en tant que nouvel Administrateur Indépendant pour

une période de 3 ans et ce, jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide..... en tant qu'administrateur représentant les petits porteurs et ce, jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

Le nouvel administrateur déclare accepter ces fonctions et déclare en outre n'être frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptible de lui interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions conformément à la loi.

Cette résolution mise aux voix **est adoptée à**

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle les mandats des Administrateurs suivants pour une durée de trois ans expirant le jour de l'Assemblée qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022 :

-
-
-
-
-
-

Les nouveaux Administrateurs déclarent accepter ces fonctions et déclarent en outre n'être frappés d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptible de leur interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions conformément à la loi.

Cette résolution mise aux voix **est adoptée à**

Huitième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe les jetons de présence au titre de l'exercice 2019 à un montant forfaitaire annuel net de **3 750** Dinars par Administrateur.

Cette résolution mise aux voix **est adoptée à**

Neuvième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du Comité Permanent d'Audit, du Comité des Risques et du Comité Supérieur de financement au titre de l'exercice 2019 à un montant forfaitaire annuel net de **3 750** Dinars par administrateur.

Cette résolution mise aux voix **est adoptée à**

Dixième Résolution :

Pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres, tous pouvoirs sont donnés au représentant légal ou son mandataire conformément à la loi.

Cette résolution mise aux voix **est adoptée à.....**